



La Baule, 23 JAN. 2014

Equipements Sportifs & Touristiques

N°Réf : ELB.14.004

Objet : **Aménagement cyclable - votre courrier à Monsieur le Député Maire de Guérande**

Affaire suivie par Emmanuel Le Breton

Secrétariat tél 02.51.75.77.23 - Fax 02.51.75.77.21

Assérac

Batz-sur-Mer

Camoël

Férel

Guérande

Herbignac

La Baule-Escoubiac

La Turballe

Le Croisic

Le Pouliguen

Mesquer

Pérestin

Piriac-sur-Mer

Saint-Lyphard

Saint-Molf

Madame,

Par courrier en date du 22 novembre 2013, la commune de Guérande a transmis à CAP Atlantique, une copie de votre courrier concernant les pistes cyclables sur la commune de Guérande, et notamment « Vélocéan ».

Pour votre information, la Communauté d'Agglomération CAP Atlantique est gestionnaire, pour le compte du Département de Loire Atlantique, de l'entretien courant de l'itinéraire « Vélocéan ». Toutes modifications de ces infrastructures (panneaux et marquages supplémentaires, modification d'itinéraire...) sont du ressort du maître d'ouvrage et non du gestionnaire.

Je peux cependant vous informer que début janvier, les services de CAP Atlantique ont accompagné le Département dans l'étude de vos différentes remarques. Un courrier vous sera donc adressé par les services du Département en réponse aux différentes demandes et constats.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sentiments distingués.



La Vice-présidente
Déléguée aux Equipements Sportifs

Veronique CARDINE

Copie : Département de Loire Atlantique
Copie : Mairie de Guérande